

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 126/98

MALDIVES

Détention d'un opposant au gouvernement pour motifs politiques

Index AI : ASA 29/04/98

Le gouvernement des Maldives doit annuler l'ordonnance de mise en détention dont fait l'objet Ismail Saadiq, un opposant politique détenu car il aurait parlé à un journaliste de la BBC alors qu'il était assigné à domicile, a déclaré Amnesty International aujourd'hui (mardi 30 juin 1998). « Non seulement le droit d'Ismail Saadiq à la liberté d'expression a été bafoué mais, en outre, l'accusation selon laquelle il aurait parlé à un journaliste de la BBC n'est même pas fondée », a affirmé l'Organisation.

Début février, Ismail Saadiq, qui se trouvait en résidence surveillée pour de prétendues pratiques douteuses en affaires, a été placé en garde à vue à Malé et retenu pendant près de deux semaines, totalement isolé du reste du monde. On lui a dit qu'il avait enfreint les règles de l'assignation à domicile en parlant à un journaliste étranger et qu'il était détenu au secret pour éviter qu'il ne recommence. À la mi-février, il a été transféré du poste de police à la prison de Dhoonidhoo, où il est actuellement détenu.

« Les centaines de lettres qu'Amnesty International a adressées au président Maumoon Abdul Gayoom et la lettre du secrétaire général de l'Organisation, Pierre Sané, lui demandant des précisions sur la situation d'Ismail Saadiq, sont restées sans réponse, a déclaré l'organisation de défense des droits humains.

« Cela semble prouver que le gouvernement des Maldives a arrêté Ismail Saadiq de manière arbitraire sous le faux prétexte qu'il avait parlé à un journaliste de la BBC. Le vrai motif de son arrestation semble être de l'empêcher de participer aux prochaines élections présidentielle et législatives. »

Ismail Saadiq, homme d'affaires maldivien, est en détention ou en résidence surveillée depuis 23 mois, pour de prétendues pratiques douteuses en affaires. Il n'a pas été inculpé ni jugé officiellement, en violation flagrante des normes internationales en matière de droits humains. La décision de le laisser ou non en détention incombe, semble-t-il, au seul président de la République. Cet homme souffre de graves problèmes de santé et n'a pu recevoir les soins médicaux requis par son état, malgré les appels internationaux lancés au président Gayoom. Sa désignation officielle en tant que candidat aux prochaines élections législatives partielles dans l'atoll d'Ari Nord a tout simplement été annulée par le ministre de la Défense et de la Sécurité nationale au début de cette année.

« La détention prolongée d'Ismail Saadiq sans inculpation ni jugement, sa position politique en tant qu'opposant pacifique au gouvernement et le caractère vague des accusations de pratiques douteuses en affaires portées contre lui, laissent à penser que son arrestation et sa détention reposent, depuis le début, sur des motifs politiques », a déclaré Amnesty International.

L'Organisation appelle le gouvernement des Maldives à garantir à Ismail Saadiq et à tous les citoyens de la République des Maldives le droit à la liberté d'expression et la possibilité d'exercer des activités politiques non violentes pendant la période précédant les élections I

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 126/98

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFAI -